

# Les agriculteurs de la plaine en guerre contre les sangliers

L'association des agriculteurs de Cuges-les-Pins s'est réunie en ce mois d'octobre pour sa 5<sup>e</sup> assemblée générale. Autour de la présidente, Corinne Saloum, une dizaine de membres ont fait le point sur les problématiques de la plaine, et les activités de l'association pendant l'année écoulée.

Dans le rapport moral, Frédéric Cornille a ainsi évoqué l'un des problèmes majeurs qui préoccupent les agriculteurs depuis plusieurs mois : la présence répétée de sangliers dans la plaine, et les dégâts occasionnés sur les cultures. "En juillet et août, nous avons réalisé des safaris de nuit contre les sangliers, a-t-il relaté. Par troupeaux de 50 à 60 bêtes, ils s'at-



La présence massive de sangliers, notamment pendant les mois d'été, a occasionné de nombreux dégâts sur les cultures.

**"Aujourd'hui, nous avons atteint notre limite dans la gestion de ce problème..."**

taquent aux vignes et aux semences de blé, et font de gros dégâts... Nous sommes intervenus avec le lieutenant de louveterie et plusieurs tirs ont été effectués, ce qui nous a valu une pluie d'insultes sur les réseaux sociaux."

L'association a également adressé plusieurs courriers, à la DDTM 13, au maire de Cuges, à l'ONF, ainsi qu'à la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône et à la société de chasse de Cuges, pour détailler les actions mises en œuvre par les agriculteurs pour tenter d'enrayer les dégâts des sangliers : broyage des végétaux sur les parcelles en friche, qui offrent un abri diurne et nocturne aux sangliers ; installation de clôtures électriques ; organisation de battues et de tirs...

"Aujourd'hui, nous avons atteint notre limite dans la gestion de ce problème, ajoute Frédéric Cornille, et nous voulons mettre les chasseurs devant leurs responsabilités. La solution serait que des battues soient organisées pendant l'été, qui est la saison critique, mais les chasseurs ne jouent pas le jeu, et nous dé-

nonçons d'ailleurs le nourrissage des sangliers."

Un agriculteur présent à l'assemblée générale témoigne avoir "perdu en trois jours la moitié de la récolte de raisin". Certains envisagent des clôtures, mais le coût en est important.

"Pour faire réagir la Société de chasse, conclut la présidente, je propose qu'à chaque fois que nous subissons des dégâts, nous fassions une déclaration en préfecture, pour expertiser, parce que c'est à elle, en qua-

lité de gestionnaire du fonds, de nous payer des indemnités..."

## Friches

Les membres de l'association ont également évoqué l'un des projets auxquels elle s'attelle depuis sa création : la remise en culture des friches agricoles de la plaine. "En avril 2019, le projet est enfin sorti de terre, a expliqué Frédéric Cornille, une réunion a été organisée avec les propriétaires de ces terrains, pour leur expliquer les possibilités de baux, de mise en ferma-

ge... Il y a eu beaucoup de monde et peu de résistance sur le principe. Des contacts ont ainsi pu être pris entre propriétaires et futurs exploitants, et à ce jour, 2 hectares vont être remis en culture pour de la vigne bio. C'est peu sur les 80 hectares qui dorment, mais c'est déjà un début!"

À noter que l'un des freins à cette démarche est la faiblesse du prix de location des terres : "Il faudrait un système d'incitation, ont suggéré les agriculteurs présents, à savoir une baisse de l'impôt foncier pour les propriétaires qui jouent le jeu, ou la création d'une nouvelle taxe pour ceux qui ne font rien..."

**Frédérique GROS**

fgros@laprovence.com



Aux côtés de la présidente, Corinne Saloum, les membres de l'association ont évoqué plusieurs problématiques. / PHOTOS FR.G.

## L'association en chiffres :

en 2018, l'association des agriculteurs de Cuges avait reçu une subvention de la commune de 220 €, mais elle n'a pas renouvelé de demande pour 2019. Elle compte 16 adhérents, et leur demande 20 € de cotisation annuelle. Pour la contacter : ☎ 06 14 92 01 15 ou aacp@emailasso.net

## Zone agricole protégée, irrigation, gens du voyage et nouvelle activité

Fin septembre, l'association a participé à une rencontre avec les représentants du Département et de la Métropole au sujet de la Zone agricole protégée (Zap). Les membres de l'Aacp ont insisté sur "l'absolue nécessité d'irriguer la Zap pour obtenir des exploitations économiquement viables".

"Il nous a été confirmé que le projet de raccordement au Canal de Provence n'était pas abandonné mais différé, parce que trop coûteux, et qu'il y avait en revanche un projet de forage profond au col de l'Ange pour alimenter la Zap en eau brute et la commune en eau domestique, explique Frédéric Cornille. Un projet dix fois moins cher et qui

pourrait être opérationnel très rapidement." Les membres de l'association ont fait remarquer que ces décisions étaient "en contradiction totale avec les directives préfectorales sur les nappes phréatiques profondes".

Par ailleurs, la Métropole a voté dernièrement une subvention de 13 000 € à la Chambre d'agriculture pour l'animation de la Zap, elle a lancé une étude sur la récupération des eaux de la station d'épuration, et a confirmé le projet de forage test pour le maraîchage.

Concernant les gens du voyage et leur présence répétée dans la plaine, l'Aacp a souli-

gné que la présidente de la Métropole Martine Vassal a écrit un courrier au préfet "pour attirer son attention sur ce dossier". Autant de points que l'association suivra de près dans les semaines et mois à venir. En fin de réunion, les agriculteurs présents ont annoncé la création d'une nouvelle exploitation par Christelle Poli, avec une double activité : l'asinerie du Poljè, avec un élevage d'ânes qui permettra la pérennisation des promenades à dos d'ânes, et la production de lait d'ânesse en vue de la confection de savons et produits cosmétiques en partenariat avec la savonnerie du Regagnas.

Fr.G.